

Afrique émigration

Mensuel Panafricain d'Informations Générales
ISSN N° 2230-0724 • NOVEMBRE 2012 • N°15

44

^e GUINEE EQUATORIALE

**Anniversaire de
l'indépendance**
Bienvenue à
Mongomo



Présidentielle américaine
Obama Face à l'Ouragan

Afrique et Francophonie : Quel avenir ?

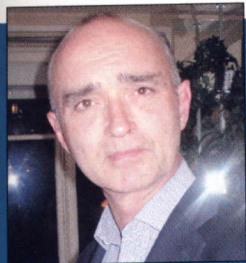
Votre Mensuel panafricain
d'informations générales



Afrique Démocratie pour entretenir l'espoir

12, rue Mohamed V - Tél/fax : 00 33 822 75 90, BP 32399
E-mail : afriquedemocratie@yahoo.fr

www.afrikomdiaspora.com



LA FRANCOPHONIE AVENIR DE L'AFRIQUE ?

Par **Frédéric Treffel***

Ce sont bien la victoire du peuple sénégalais, suite à l'élection de M. Macky Sall à la présidence de la République du Sénégal le 25 mars 2012, et le renforcement des idées de démocratie, de droits de l'homme et d'Etat de droit, que François Hollande, Président de la République Française, est venu saluer, à l'occasion de sa visite à Dakar, le 12 octobre dernier : un Sénégal qui a su opérer une transition politique exemplaire, et est désormais aux avant-postes pour promouvoir la « nouvelle image de l'Afrique ». Mais en choisissant de se rendre au Sénégal à l'occasion de son premier déplacement en Afrique et de s'exprimer le lendemain, dans le cadre du 14^{ème} sommet international de la Francophonie à Kinshasa en République Démocratique du Congo, il a aussi estimé que la Francophonie illustre, plus et mieux que la « Françafrique » et la « France-à-Fric », la confiance qu'il mettait dans l'avenir du continent africain.

Même si elle est quelquefois décriée par certains, comment ne pas rappeler ici, que l'originalité, le génie, et la force de la Francophonie est de ne pas avoir été inventée par des français mais par des « batards culturels », Senghor (Sénégal) au premier rang bien sûr, mais aussi Bourguiba (Tunisie), et Diori (Niger) ? Elle correspondait à la volonté principalement africaine de créer une communauté solidaire entre les anciennes colonies et la France.

De son côté la France voulait éviter d'être suspectée de néo-colonialisme. « Ce ne sont pas les Français, surtout pas leurs gouvernants, qui ont lancé l'idée de Francophonie - ils se faisaient un complexe de colonisateurs » disait Senghor. Il y a là, me semble-t-il, un paradoxe fondateur qui explique à la fois la faiblesse, mais aussi, la force de la francophonie. La faiblesse parce qu'il existe, malgré le partage d'une même langue, des représentations, des imaginaires, des manières de voir différents. Mais aussi, la force, car partager une même langue, c'est montrer en quel sens une communauté de valeurs, d'idéaux et de principes traversent des expressions culturelles différentes et se déploient en chacune d'elles avec une variété infinie de possibilités.

Le terme de « Francophonie » porte en lui un certain nombre de conceptions historiques, anthropologiques ou culturelles. Il importe de la concevoir aujourd'hui, non seulement en tant que partage d'une même langue mais aussi et surtout en croisant ses différents engagements en matière de diversité culturelle, de droits de l'homme et de démocratie, de croissance et de développement durable. Il existe aujourd'hui de multiples langues et cultures africaines qui coexistent aujourd'hui avec le français et ont le droit de faire adopter des mots, des expressions et des tours de phrase à travers une véritable « Francopolyphonie ». Par ailleurs, si la « Déclaration universelle des droits de l'homme » adoptée par l'Onu en 1948 se réclame de la « Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen » de la Révolution Française de 1789, il faut bien la concilier avec la « Charte africaine des droits de l'homme et des peuples » adoptée en 1981 par l'Organisation de l'Unité Africaine et qui met l'accent davantage sur le groupe que sur l'individu. Enfin, si la croissance et le développement durable imposent d'ouvrir notre horizon temporel sur le long terme à travers les nouvelles générations, il impose aussi d'ouvrir notre horizon spatial en prenant en compte de manière équitable et solidaire le bien-être de chaque être humain qu'il habite un pays du Sud ou un pays du Nord.

La Francophonie appartient plus aux peuples, et notamment aux africains, qui parlent le français, qu'à la France elle-même. « En 2050, 80% des francophones au nombre de 750 millions seront Africains », rappelait le président français. La Francophonie trouve sa place dans cette réévaluation de l'autre, de la vie, du divers, du communautaire. Elle est aussi un facteur de cohésion et de solidarité dans la mesure où elle permet aux uns et aux autres de communiquer. Il faut se réjouir que la définition que donnait naguère Senghor de la Francophonie retrouve aujourd'hui une pleine et nouvelle actualité, et appelle pour demain sa consécration définitive : « Un humanisme intégral qui se tisse autour de la terre. Cette symbiose des énergies dormantes de tous les continents, de toutes les races, qui se réveillent à leur chaleur complémentaire ! ».

Professeur associé en sciences politiques et communication
de l'Université du Grand Ouest Parisien (Cergy-Pontoise)
(France) - frederic.treffel(at)wanadoo.fr